SZ/SS



# Arrêtés municipaux

## STATIONNEMENT

**EXTRAIT DU REGISTRE** 

RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que pour les besoins d'un tournage de film effectué par la société Cadence Production – 68 rue des Archives – 75003 Paris représentée par M.Berthemy Rolland, du stationnement va être neutralisé rue Jean-Jacques Rousseau par la production, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

#### **ARRETE**

## ARTICLE 1

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Jean-Jacques Rousseau afin de permettre le stationnement de véhicules techniques liés au tournage à compter du 27 mars 2023 à 8 heures jusqu'au 29 mars 2023 à 20 heures :

• Neutralisation de cinq places de stationnement soit un linéaire de 25 mètres <u>au droit des n°58</u> à 66.

#### ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de la société Cadence Production représentée par M.Berthemy Rolland.

#### ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



### ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Cadence Production 68 rue des Archives 75003 Paris.

FAIT EN MAIRIE, LE 20 MAR 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

132 H

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service

Déplacements Stationnement Direction Espaces Rublics

Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR ivry94.fr LE 2 1 MAR 2023